

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3837-2013

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

---

## AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

---

Je, soussigné, BERTRAND AUDY, directeur, Relations avec les entrepreneurs, Approvisionnements biens et services, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de la demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. La demanderesse est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Elle demande la confidentialité des documents de formation dont la firme Deloitte est l'auteur et qui sont produits à l'annexe 3 de la pièce Gaz Métro-19, Document 10, déposées en réponse à la question 6.14.3 de la Demande de renseignements n° 1 de l'UMQ (ci-après « Document »);
4. En effet, les Documents décrivent des stratégies de négociation proposées par Deloitte afin que Gaz Métro puisse les utiliser dans le cadre de ses discussions futures avec ses différents fournisseurs de biens et services;
5. Si de tels renseignements devaient être divulgués publiquement, ils préjudicieraient Gaz Métro dans ses négociations futures avec ses fournisseurs de biens et services contreparties qui pourraient ajuster leur propre stratégie de négociation en conséquence;

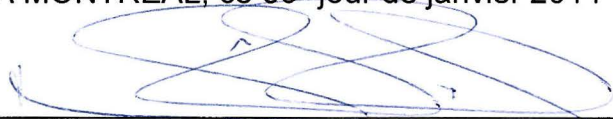
6. Ultimentement, une telle divulgation pourrait donc empêcher Gaz Métro de conclure des transactions au meilleur prix possible et aurait des répercussions négatives sur les coûts d'exploitation et sur les tarifs qui en découlent;
7. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:



BERTRAND AUDY, ing.

DÉCLARÉ solennellement devant moi,  
À MONTRÉAL, ce 30<sup>e</sup> jour de janvier 2014



Commissaire à l'assermentation pour tous les districts